

Rapport moral 2021



ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES *ec*
Région Paris Ile-de-France

Sommaire

Édito	3
Les élus au service de la profession	4
L'Ordre des experts-comptables franciliens en quelques chiffres	5
Les commissions, comités et clubs	6

Accompagner l'évolution des cabinets 15

1. PRÉPARER L'AVENIR	
Commission Stage	16
Formation	17
Bourse étudiante	18
Journées du e-recrutement	19
Business game	20
Un job qui compte	21
Bbigger	22
2. TRANSFORMER LES CABINETS	
La réforme continue du contrôle qualité	23
Parcours de la Transformation	24
Journée de l'innovation	26
Les Jeudis de la réussite	27
Innest	28
PON	30
3. OUVRIR DES PERSPECTIVES	
Comité CSE	31
Transfair	32
BBusi	34
Commission Mécénat et Commission Parité, diversité et inclusion	35
Universités d'été	36

Sécuriser l'exercice professionnel 39

1. AMÉLIORER LES CONNAISSANCES ET LES PRATIQUES	
Les RDV au 50	40
Comité RSE	41
Loi de Finances	42

2. ANTICIPER LES PROBLÈMES	
Commission Assistance et surveillance de la profession	43
Sérénité Pro	44
Comité Solidaire	45
3. SIMPLIFIER LA VIE DES EXPERTS-COMPTABLES	
Espace Pro	46
Refonte du site Internet de l'Ordre	47
Cap Performance	48
Luca	50

Garantir la confiance des clients 53

Cellule soutenir vos clients en difficulté	54
Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises	55
Lutte contre l'exercice illégal	56
Allo impôt	57

Chantiers 2022 59

Cap New Biz	60
Réforme des litiges	61
Espace Pro	62
3 ^e promotion Innest	62
2 ^e chambre régionale de discipline	63
Journée du monde associatif	64
Journée RSE	64
Grande journée de l'innovation	65
Journée annuelle du club Patrimoine	65

Remerciements 66

2021, notre métier change !



En 2021, après des mois de crise sanitaire, nos cabinets ont pleinement participé à la dynamique de reprise économique de notre pays. Malgré le plan de relance déployé par l'État, les experts-comptables franciliens sont restés très vigilants à l'égard des entreprises fragilisées par la pandémie.

L'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France s'est inscrit dans cette démarche d'accompagnement à travers des actions de soutien aux clients en difficulté et de formations à la prévention des risques.

Parallèlement à cet accompagnement de sortie de crise, 2021 a également été l'occasion pour les professionnels du chiffre de faire le point sur leur avenir. Nous le savons tous, **notre métier change**, l'automatisation de la tenue comptable et la mise en place de la facture électronique modifient déjà nos activités et notre chiffre d'affaires.

Nous devons nous réinventer et votre Conseil régional propose une série d'ateliers courts, des formations longues et certifiantes, des mentors, des coachs spécialisés, et un nouvel outil gratuit pour vous aider à transformer votre cabinet.

Ce **Parcours de la Transformation** s'adresse aux professionnels qui souhaitent réfléchir à une nouvelle stratégie, vendre de nouvelles missions et former leurs collaborateurs aux métiers de demain.

Les collaborateurs, parlons-en ! Impossible de discuter avec une consœur ou un confrère sans aborder le sujet du recrutement qui occupe tous nos esprits tant il est devenu difficile dans nos cabinets.

L'Ordre démultiplie ses actions pour dépoussiérer l'image de la profession, attirer les jeunes générations, diversifier les compétences et faciliter les embauches. Grâce à la plateforme BBigger, aux journées du e-recrutement, aux bourses étudiantes, à la création du site UnJobQuiCompte.fr ou du compte Instagram KiffTaCompta, le Conseil régional fait de **l'attractivité et du recrutement une priorité absolue**.

C'est d'ailleurs la raison d'être de votre nouvelle école de la profession : Sup'Expertise Paris. Née en décembre 2021 de la fusion de notre institut régional de formation ASFOREF et du centre de formations des apprentis ACE, **Sup'Expertise est vouée à devenir l'école supérieure de référence de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil** au sein de laquelle nous formerons les futurs talents de nos cabinets. Ce chantier est primordial pour notre avenir et c'est pourquoi j'ai décidé de m'y consacrer pleinement et de présider cette nouvelle entité.

En effet, après cinq années passées à la tête de l'Ordre francilien et à votre service, j'ai décidé de passer la main à ma talentueuse consœur **Virginie Roitman**. Désormais, c'est elle qui vous représentera et conduira notre institution. Vous pouvez compter sur son sérieux, son énergie et sa créativité pour continuer à mener des actions concrètes et utiles à notre développement.

J'adresse mes remerciements les plus sincères à l'ensemble des élus et des permanents de l'Ordre pour leur engagement sans faille à mes côtés durant ces cinq ans et à vous, chères consœurs et chers confrères, pour la confiance que vous m'avez accordée.

Laurent Benoudiz,

Président de l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France

Les élus au service de la profession



**LAURENT
BENOUDIZ**
PRÉSIDENT



**AÏCHA
AMEJJOD**



**LAURENT
ARROUASSE**
ASSESSEUR



**LAURENT
BARBA**



**DENIS
BARBAROSSA**
ASSESSEUR



**MICHEL
BOHDANOWICZ**
VICE-PRÉSIDENT



**DELPHINE
CABON**



**AGNÈS
CAIRE**



ÉLODIE CASSART
VICE-PRÉSIDENTE



**OLIVIER
CERF**



**SANDRINE
COHEN-SOLAL**



**JEAN-FRANÇOIS
COTTIN**



**MALDOROR
DAVIER**



**PASCALE
ESTIVAUX**



**MEHDI
HASNAOUI**



CAROLINE HELIN
VICE-PRÉSIDENTE



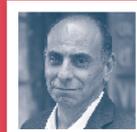
**MICHEL
JOLLY**



**STÉPHANIE
LAPORTE**
VICE-PRÉSIDENTE



**NICOLAS
MAJOR**



**PHILIPPE
MESSIKA**
TRÉSORIER



**ÉMILIE
MORIO**



**RODRIGUE
NGONO BODO**



**ÉLODIE
PERRUCHE**



**MAX
PEUVRIER**



GUILLAUME PROUST
VICE-PRÉSIDENT



**AMÉLIE
RAMARA**



**BRICE
ROGIR**



VIRGINIE ROITMAN
VICE-PRÉSIDENTE



VITAL SAINT-MARC
VICE-PRÉSIDENT



**CYRIL
THOUMYRE**



**JEAN-MARIE
THUMERELLE**
VICE-PRÉSIDENT



**MAX
VERMOREL**



**MATHIEU
VIALAY**



**ISABELLE
WARRAIN**



**NICOLAS
YAKOUBOWITCH**
ASSESSEUR



**JEREMY
YOUNES**

L'Ordre des experts-comptables franciliens

EN QUELQUES CHIFFRES



En 2021, ont été inscrits :

330
EXPERTS-COMPTABLES
DONT **96** FEMMES

379
SOCIÉTÉS D'EXPERTISE COMPTABLE

15
SOCIÉTÉS DE PARTICIPATION D'EXPERTISE COMPTABLE

5
SOCIÉTÉS PLURIPROFESSIONNELLES D'EXERCICE

17
EXPERTS-COMPTABLES EN ENTREPRISE
DONT **14** FEMMES

4 096
STAGIAIRES



L'Ordre et vous :


14 713
VISITEURS SUR LE SITE INTERNET DE L'ORDRE FRANCILIEN


25 745
ABONNÉS SUR LINKEDIN (+29 % VS 2020)


5 304
FOLLOWERS SUR TWITTER (+6 % VS 2020)


2 188
ABONNÉS SUR FACEBOOK

 **685** 
ABONNÉS SUR LE COMPTE INSTAGRAM KIFF TA COMPTA (créé en juin 2021)


59 750
MAGAZINES « LE FRANCILIEN » IMPRIMÉS


18 299
PARTICIPANTS À NOS ÉVÉNEMENTS



Les commissions régaliennes

► COMMISSION DU TABLEAU



Veille au respect de la réglementation, notamment lors des grandes étapes de la vie professionnelle des experts-comptables : inscription, association, modification, radiation... Au-delà de ce rôle de contrôle, la commission s'efforce d'engager le dialogue avec les confrères en difficulté et de les aider à trouver les solutions les plus adaptées.

– Présidée par
Jean-Marie Thumerelle

► COMMISSION QUALITÉ



Organise les contrôles qualité des cabinets en conformité avec les textes régissant ce dispositif et propose des actions destinées à diffuser les normes professionnelles et à améliorer la qualité des travaux des experts-comptables. Cette commission s'emploie à guider les experts-comptables dans la transformation de leur cabinet.

– Présidée par
Virginie Roitman

► COMITÉ DES NORMES



A pour vocation d'aider les confrères franciliens dans leur exercice professionnel et de les sécuriser dans la mise en œuvre de nouvelles missions. Il répond principalement aux questions relatives à l'application des normes professionnelles.

– Présidé par
René Keravel

► COMMISSION DÉONTOLOGIE



Veille au respect des règles et répond aux questions qui lui sont soumises, aussi bien par les membres de l'Ordre que par des tiers. Elle est appelée à se prononcer sur de nombreux sujets, parmi lesquels les incompatibilités, le secret professionnel, la rémunération de l'expert-comptable, le droit de rétention... Tous les après-midis, une équipe de juristes répond aux questions de déontologie des confrères et alimente une foire aux questions en ligne.

– Présidée par *Vital Saint-Marc*

► COMMISSION ARTICLE 7BIS



Participe aux jurys de la DGFiP pour examiner les dossiers des candidats à la passerelle Article 7bis, qui permet aux non-titulaires du diplôme d'expertise comptable de demander leur inscription au Tableau. Accompagne les candidats dans la préparation de leur dossier (cellule coaching).

– Présidée par
Nicolas Yakoubowitch

► COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS



Intervient sur demande de la direction générale des impôts et des finances publiques pour assister les contribuables dans le cadre de litiges avec l'administration, suite à un redressement notifié.

– Présidée par
Delphine Cabon

► COMMISSION STAGE ET PRESTATION DE SERMENT



Accompagne les stagiaires au quotidien et leur propose des services sur-mesure, pour les conduire vers la réussite et l'accès à l'exercice libéral. Elle propose des formations dans tous les secteurs pouvant intéresser les cabinets d'expertise comptable. La commission accompagne les stagiaires jusqu'à leur prestation de serment et dans les étapes les menant à leur prise de fonction dans la profession.

– Présidée par *Élodie Cassart*

› COMMISSION ARTICLE 31



Examine le comportement professionnel des experts-comptables inscrits, de manière à s'assurer de leur conformité avec les textes régissant la profession et avec le code de déontologie.

– Présidée par
Jean-Marie Thumerelle

› COMITÉ RÉGIONAL DU STAGE



Étudie les demandes d'inscriptions, de validations de fin de stage, de transferts, de changements de maître de stage, de suspensions, de prolongations et de radiations. Il peut être amené à recevoir des experts-comptables stagiaires qui ne respectent pas les obligations du stage et à prendre des sanctions administratives.

– Présidé par
Pierre Faucon

› COMMISSION COMPÉ- TENCES SPÉCIALISÉES



A pour rôle d'examiner et de valider ou non les demandes de compétences spécialisées formulées par les experts-comptables inscrits à titre principal à l'Ordre d'Île-de-France (limitées à 3 par expert-comptable). La commission peut être amenée à se prononcer sur toute nouvelle dénomination de compétence spécialisée.

– Présidée par
Laurent Benoudiz

› CHAMBRE RÉGIONALE DE DISCIPLINE



A pour mission de sanctionner les manquements aux devoirs de la profession, que ces manquements donnent lieu ou non à des sanctions devant les juridictions de droit commun. Elle est composée d'un président désigné par le premier président de la Cour d'appel et de deux membres élus du conseil régional de l'Ordre.

– Assesseurs : *Vital Saint-Marc*
et *Delphine Cabon*

› LA COMMISSION RÉPRESSION DE L'EXERCICE ILLÉGAL DEVIENT LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'EXERCICE ILLÉGAL ET LA DÉLINQUANCE FINANCIÈRE

Le changement d'appellation de « commission de Répression de l'exercice illégal » en « commission de Lutte contre l'EI et la délinquance financière » vise d'abord à traduire une réalité que l'on constate sur le terrain ; à savoir l'intégration généralisée des officines toxiques illégales au sein du tissu criminel régional et plus particulièrement à travers la production industrielle d'une fraude documentaire comptable et financière qui facilite notamment le blanchiment de proximité.

La seconde raison découle de la première en affichant la volonté de notre commission de participer activement à la lutte contre les faussaires et les fraudeurs de masse, aux côtés des magistrats et des services de police spécialisés avec l'entier soutien de notre Tutelle.

– Présidée par
Michel Bohdanowicz



Services régaliens

L'ANNÉE 2021 A ÉTÉ PRODUCTIVE POUR LES SERVICES RÉGALIENS DE L'ORDRE FRANCILIEN, QUI ONT INTENSIFIÉ LEURS ACTIONS VISANT À ACCOMPAGNER LES EXPERTS-COMPTABLES DANS LEUR EXERCICE ET NOTAMMENT DANS LE SOUTIEN DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ.

Quelques chiffres

DÉONTOLOGIE



1 400

RÉPONSES

EXERCICE ILLÉGAL ET LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE FINANCIÈRE



117

NOUVEAUX DOSSIERS



63

PLAINTES
dont 5 contre des experts-comptables et 2 contre des sociétés d'expertise comptable



42

CONDAMNATIONS
28 à l'encontre de personnes physiques et 14 à l'encontre de personnes morales, à noter qu'un expert-comptable a été condamné et que 2 illégaux ont été écroués suite à la condamnation



83 500 €

DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS alloués à l'OEC Île-de-France

COMMISSION RÉOLUTION DES LITIGES

CONCILIATION ET ARBITRAGE



368

DOSSIERS OUVERTS

COMMISSION RÉOLUTION DES LITIGES



438

DOSSIERS OUVERTS

ARTICLE 31



53

CONTRÔLES VOTÉS PAR LE CONSEIL

DISCIPLINE



42

PROCÉDURES EN COURS

Performance et évolution de la profession

› COMMISSION INNOVATION

A pour vocation de développer des outils destinés à dynamiser la performance des cabinets. La commission apporte également un accompagnement pédagogique sur les nouvelles pratiques et opportunités liées à la transformation digitale notamment.

– Présidée par *Guillaume Proust*



› COMITÉ CSE

Sensibilise les élus et les représentants de comités d'entreprises au rôle et à l'importance de l'expert-comptable. Il propose également aux confrères des outils pour les accompagner dans leurs missions auprès des CSE.

– Présidé par *Jean-Luc Scemama*



› COMMISSION PARITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Propose et met en œuvre des actions concrètes pour assurer une plus grande parité et diversité dans la profession comptable, veiller à une grande visibilité des minorités et sensibiliser les experts-comptables aux atouts de cabinets plus inclusifs.

– Présidée par *Aïcha Amejjoud*



› COMITÉ TRANSMISSION

Élabore des outils pour promouvoir et faciliter les missions de transmission d'entreprise, mais aussi pour contribuer à faire prendre conscience du rôle crucial que les experts-comptables peuvent apporter dans ce type d'opération.

– Présidé par *Jean-Luc Scemama*



› COMITÉ RSE

Aide les experts-comptables à anticiper les tendances en matière de responsabilité sociale et de développement durable. Son rôle est notamment de sensibiliser les experts-comptables et les entreprises aux atouts de la comptabilité extra-financière et de proposer des outils concrets pour développer ce type de missions.

– Présidé par *Jean-François Cottin*



› COMMISSION MÉCÉNAT

A pour vocation de promouvoir cette mission d'accompagnement et de proposer conférences et outils pratiques pour sensibiliser les entreprises aux nombreux atouts du mécénat.

– Présidée par *Laurent Arrouasse*



› CENTRE D'INFORMATION SUR LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES (CIP 75)

Promeut, organise et rend accessible l'information sur la prévention des difficultés des entreprises. Chaque 3^e jeudi du mois, le CIP 75 propose des entretiens confidentiels et gratuits, assurés par un expert-comptable, un avocat et un juge consulaire, pour informer les chefs d'entreprise sur les dispositifs existants susceptibles de les aider à résoudre leurs difficultés. Pour en savoir plus, www.cip75.fr.

– Présidé par *Thierry Bacquet*



› COMITÉ PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DES CLIENTS

Par la mise en place de la cellule "Soutenir vos clients en difficulté" et en partenariat avec les tribunaux de commerce d'Île-de-France, le comité aide les experts-comptables à mieux accompagner leurs clients fortement touchés par la crise, à anticiper les risques et à mettre en place des solutions avant qu'il ne soit trop tard.

– Présidé par *Nicolas Yakoubowitch*



› COMITÉ ASSOCIATIONS

Lieu de réflexion, d'échanges et de prospective pour aider les confrères à développer des missions auprès des responsables d'associations et de fondations, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des organisations syndicales dans des secteurs variés.

– Présidé par *Jean-François Cottin*



Administration et finances

› COMMISSION ADMINISTRATION ET FINANCES

Établit les comptes annuels. Collecte les cotisations. Veille au contrôle budgétaire, au suivi de la trésorerie et au règlement des dépenses, par un trésorier élu, distinct des membres de la commission.

– Présidée par *Max Vermorel*



Communication et attractivité

› COMMISSION ATTRACTIVITÉ

Contribue au rayonnement de la profession et promeut son image auprès des jeunes. Les événements et publications de cette commission portent l'ambition de séduire de nouveaux talents, mais aussi de les fidéliser en leur proposant des perspectives d'avenir.

– Présidée par *Caroline Helin*



› COMMISSION COMMUNICATION

Informe et anime la communauté des experts-comptables franciliens par l'organisation de manifestations et la diffusion de publications. Elle assure également la promotion de la profession auprès de chefs d'entreprise, des jeunes et du grand public.

– Présidée par *Laurent Benoudiz*



Confraternité et relations confrères

> COMITÉ SOLIDAIRE



Apporte son aide aux experts-comptables en difficulté. Composé de consœurs et confrères expérimentés, véritable cellule d'accompagnement des professionnels confrontés à des problèmes de santé, à des situations de stress intense ou d'épuisement professionnel.

– Présidé par Patrick Soussana

> COMMISSION RÉSOLUTION DES LITIGES



Intervient pour régler les litiges entre clients et experts-comptables ou entre experts-comptables par la voie de la conciliation ou de l'arbitrage. La commission intervient également en cas de manquement aux devoirs professionnels.

– Présidée par Michel Bohdanowicz

> COMMISSION JEUNES EXPERTS-COMPTABLES



En coordination avec le club des jeunes experts-comptables, veille à la bonne intégration des jeunes experts-comptables dans la profession, en proposant des conférences et un accompagnement spécifique pour faciliter le démarrage de leur activité, les aider à étoffer leur réseau, leur faire découvrir tous les outils mis à leur disposition par les instances...

– Présidée par Émilie Morio

> COMMISSION ASSISTANCE ET SURVEILLANCE DE LA PROFESSION



A pour mission d'aider les confrères en difficultés. Elle intervient dans le cadre de procédures collectives (assistance des professionnels devant le tribunal) et se rapproche des professionnels faisant l'objet de difficultés organisationnelles ou liées à la santé.

La commission a également un rôle de surveillance de la profession, et veille au respect des conditions d'exercice. Elle intervient notamment en cas de problèmes transversaux touchant un même expert-comptable.

Afin de renforcer cette surveillance, une « cellule de détection des risques » a été créée, dont l'objet est de prévenir et détecter en amont des situations à risque.

– Présidée par Virginie Roitman

Formation et clubs



► COMMISSION FORMATION / ASFOREF

L'Asforef, institut de formation des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes franciliens, propose une offre de formation riche et variée, dans tous les secteurs d'activité. Avec plus de 17 000 participants et 32 000 jours auditeurs, l'Asforef s'adresse à tous les membres du cabinet : du jeune collaborateur à l'expert-comptable et/ou commissaire aux comptes, à l'expert-comptable stagiaire, à l'étudiant mais également au manager, au juriste, au gestionnaire paie, au personnel administratif...

– Présidée par *Laurent Benoudiz*

► LES CLUBS

— CLUB FISCAL

Le club Fiscal est un lieu d'échanges entre consœurs et confrères qui souhaitent développer et perfectionner une véritable activité de conseil fiscal. Il organise des conférences publiques sur des sujets d'actualité destinées à promouvoir le rôle de l'expert-comptable dans cette discipline pointue.

– Présidé par *Mehdi Hasnaoui*



— CLUB SOCIAL

Le club Social est un lieu d'échanges qui permet aux experts-comptables, aux responsables du « pôle social » et aux collaborateurs de cabinet d'actualiser régulièrement leurs connaissances en matière législative et réglementaire, par le biais d'ateliers, de conférences et d'outils méthodologiques.

– Présidé par *Patrick Benfredj*



— CLUB MISSION DAF EXTERNALISÉ

Créé en 2019, le club Mission DAF externalisé accompagne les experts-comptables qui souhaitent développer des missions de direction financière. Il propose à ses adhérents des conférences, des outils pratiques, mais aussi l'accès à un réseau social collaboratif pour échanger ses bonnes pratiques et étoffer son réseau.

– Co-présidé par *Hervé Gbego et Stéphanie Laporte*



— CLUB PATRIMOINE

Créé en janvier 2017, le club Patrimoine fédère les professionnels du conseil, de l'expertise comptable et de l'audit, qui veulent assister leurs clients dans la gestion de leur patrimoine. Il favorise les échanges entre professionnels, organise des conférences pédagogiques animées par les plus grands spécialistes en la matière, contribue à perfectionner les compétences des membres de l'Ordre sur les missions de conseil patrimonial.

– Présidé par *Laurent Barba*



— CLUB INOVACIO

Créé en 2021, le club Inovacio est la première communauté d'experts-comptables souhaitant échanger sur les outils et solutions innovantes des métiers du chiffre. Les membres échangent sur le forum de la plateforme Slack prévue à cet effet sur les bonnes pratiques et partages d'expériences des solutions. Des webinaires mensuels sont programmés pour aborder des sujets différents à destination des membres, et les sujets pourront être repris et approfondis sur la plateforme Slack.

– Co-présidé par *Guillaume Proust et Cyril Thoumyre*





Accompagner l'évolution des cabinets

1. PRÉPARER L'AVENIR
2. TRANSFORMER LES CABINETS
3. OUVRIR DES PERSPECTIVES

NOTRE MÉTIER CHANGE, LES TECHNOLOGIES ÉVOLUENT, NOS CLIENTS ONT DE NOUVEAUX BESOINS. NOS CABINETS DOIVENT DONC S'ADAPTER, NOS MISSIONS SE DIVERSIFIER ET NOS COLLABORATEURS SE TRANSFORMER. MAIS CHANGER N'EST PAS SI SIMPLE ET C'EST POURQUOI L'ORDRE A LANCÉ DE NOMBREUSES ACTIONS VOUS ACCOMPAGNANT À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE ÉVOLUTION ET EN FONCTION DE VOS BESOINS : ATELIERS DE SENSIBILISATION, FORMATIONS CERTIFIANTES, COACHINGS PERSONNALISÉS, MENTORATS, OUTILS GRATUITS... AUTANT DE DISPOSITIFS À VOTRE DISPOSITION POUR DÉVELOPPER VOTRE CABINET.

Une année riche de projets pour la commission Stage

AFIN DE RÉPONDRE AU MIEUX AUX ATTENTES DES EXPERTS-COMPTABLES STAGIAIRES, DE MULTIPLES ACTIONS ET PROJETS ONT ÉTÉ POURSUIVIS OU MIS EN PLACE AU SEIN DE LA COMMISSION STAGE EN 2021.

Les formations des contrôleurs de stage franciliens seront dorénavant dispensées au 50 rue de Londres, en corrélation avec la pédagogie inversée mise en place dans la cadre de la refonte du stage.



**Commission stage
et prestation
de serment**

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

LA JOURNÉE DES CONTRÔLEURS DE STAGE

La journée annuelle des contrôleurs de stage a adopté un nouveau format dans le cadre d'un séminaire de travail de 2 jours qui a réuni 66 contrôleurs, dont 13 nouveaux.

Un accueil dédié aux nouveaux contrôleurs de stage a été réalisé afin de leur présenter les services, les équipes, les outils et les informer des bonnes pratiques déjà mises en place. Un rappel des attentes des stagiaires et du service du stage a également été effectué.

UN ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

4 webconférences ont été programmées dans le cadre des ateliers de coaching gratuits pour les mémorialistes et les stagiaires de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année permettant de les accompagner tout au long de leur cursus et de répondre aux problématiques qu'ils peuvent rencontrer. Des intervenants spécialisés comme des membres du jury du DEC, une coach spécialisée en prise de parole en public ou en gestion des priorités sont notamment intervenus.

800 KITS DE MEMENTO DISTRIBUÉS

Afin de favoriser la réussite des mémorialistes passant le DEC, l'Ordre francilien leur a prêté 800 kits des 7 Memento suivants : comptable, audit, association, fiscal, fusion/acquisition, social et sociétés commerciales.

L'opération MEMENTO s'est déroulée fin mars et début octobre avant les deux sessions du DEC.

UN PARCOURS STAGIAIRE VALIDANT PENDANT LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

Dans le cadre des Universités d'été, un parcours stagiaires dédié a été mis en place.

Celui-ci a notamment permis aux intéressés de valider la journée obligatoire sur l'événement institutionnel. Mais c'était surtout l'occasion d'offrir aux stagiaires des formations spécifiques et en relation avec leur préparation aux épreuves du DEC et à leur exercice professionnel futur.

Enfin, les contenus pédagogiques relatifs aux animations des journées de regroupement dans le cadre de la refonte du stage ont fait l'objet d'une mise à jour et seront finalisés pour la campagne de formation 2022.

Formation

SUP'EXPERTISE : LA NOUVELLE ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'EXPERTISE COMPTABLE, DE L'AUDIT ET DU CONSEIL.

Le 22 décembre 2021, les élus de l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France et de la Compagnie des commissaires aux comptes de Paris, réunis en Assemblée générale extraordinaire, ont voté la fusion de l'Asforef et de l'ACE, CFA historique pour l'expertise comptable en Île-de-France, afin de créer la nouvelle école supérieure de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil (nouvel IRF de la profession francilienne) : Sup'Expertise.



Cette décision de l'Assemblée générale est venue parachever un processus de rapprochement initié fin 2019 par l'entrée de l'Ordre dans la gouvernance de l'ACE, sa prise de contrôle en septembre 2020, puis le lancement du processus de fusion avec l'Asforef, à partir du mois de septembre 2021.

Cette alliance de savoir-faire permet ainsi à l'organisme de formation de la profession francilienne de couvrir l'ensemble du champ de la formation professionnelle et de mieux accompagner les cabinets dans leurs évolutions, en apportant une réponse adaptée à chacun de leurs besoins de compétences :

- › **Formation initiale**, en alternance ou classique
- › **Formation des stagiaires** d'expertise comptable
- › **Formation continue**, courte, en parcours ou diplômante et certifiante
- › **Accompagnement à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences** (GPEC), VAE, bilans de compétences ou professionnels, coaching, etc.

Quelques chiffres



750

APPRENTIS



9

CURSUS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR PROPOSÉS

DU BAC AU DEC



4

DIPLOMES OU
CERTIFICATS DÉLIVRÉS

EN PARTENARIAT AVEC HEC
OU DAUPHINE



1 100

SESSIONS DE
FORMATION CONTINUE

TOUT PUBLIC CONFONDU*



16 000

INSCRITS EN
FORMATION CONTINUE

Bourse étudiante

LA PROFESSION EST CONFRONTÉE À UN DÉFICIT D'IMAGE AUPRÈS DES JEUNES GÉNÉRATIONS ET À UNE PÉNURIE DE COLLABORATEURS. L'ORDRE FRANCILIEN A DONC DÉCIDÉ DE SOUTENIR LES ÉTUDIANTS QUI CHOISSENT LES FILIÈRES DES MÉTIERS DU CHIFFRE.

L'institution agit sur de nombreux leviers pour attirer de nouveaux talents, notamment à travers un soutien actif aux écoles et aux filières qui forment les étudiants aux métiers de la comptabilité, de la gestion, de l'audit et du conseil aux entreprises.

Soucieux d'attirer le plus grand nombre de jeunes vers ces métiers et de concourir à l'égalité des chances au sein des filières de l'expertise comptable, l'Ordre a souhaité nouer un partenariat avec l'association nationale des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion et sa fondation en apportant une dotation.

La fondation de la DFCG a pour but d'aider les étudiants en situation financière délicate dans le cadre de leurs études dans les métiers de la finance d'entreprise notamment dans métiers comptables ou de contrôle de gestion.

Destinée aux étudiants inscrits en DCG, et issus de milieux défavorisés, cette dotation permet de lever une barrière économique souvent infranchissable.



Journées du e-recrutement

DEPUIS 2014, L'ORDRE FRANCILIEN ET LA CRCC DE PARIS ORGANISENT CHAQUE ANNÉE « LA SOIRÉE DU RECRUTEMENT », UN ÉVÉNEMENT DESTINÉ À PROMOUVOIR L'ALTERNANCE ET À FACILITER LES RENCONTRES ENTRE LES EXPERTS-COMPTABLES ET LES ÉTUDIANTS. PAR LA SUITE, IL EST DEvenu 100 % DIGITAL ET SE DÉROULE À PRÉSENT DURANT DEUX JOURS SOUS LA FORME D'UN JOBDATING.

D'un côté, les cabinets qui souhaitent recruter publient une ou plusieurs annonces et proposent des créneaux de rendez-vous à des étudiants. De l'autre, des étudiants motivés, sélectionnés par nos écoles partenaires, s'inscrivent à des créneaux de rendez-vous pour les postes qui les intéressent. Chaque entretien se fait en visioconférence via la plateforme spécialisée, Seekube.

À l'occasion des dernières journées du e-recrutement de septembre 2021, 47 entreprises et 145 candidats se sont inscrits.

Cette session a permis d'organiser 147 rendez-vous. 70 % des candidats ont été jugé « top profils » et ont été revus par les entreprises.



Business game

LES 25 ET 26 MARS DERNIERS, L'ORDRE FRANCILIEN A ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC LA CRCC DE PARIS SON PREMIER BUSINESS GAME, PORTÉ PAR LA COMMISSION ATTRACTIVITÉ DU CONSEIL RÉGIONAL.

64 étudiants répartis en 16 équipes de 4 personnes provenant de 8 écoles se sont affrontés lors de ce premier tournoi du genre pour les futurs professionnels du chiffre. Chaque équipe dirigeait une entreprise virtuelle et devait prendre les décisions leur permettant d'être les plus performants.

Durant 2 jours, les 16 équipes ont dû relever des défis et régler des problèmes dans le but de pérenniser leur entreprise.

Une expérience enrichissante et un apprentissage interactif.

Ce jeu a permis aux étudiants de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année d'élargir leurs connaissances et compétences dans tous les domaines du management et de la gestion, de développer une culture entrepreneuriale et d'appréhender, en équipe, les différentes fonctions dans l'entreprise et la complexité des décisions stratégiques maillant les fonctions marketing, finance, ressources humaines, production...

L'équipe gagnante a reçu une tablette tactile par personne et tous les participants se sont vu offrir une batterie externe.



Quelques chiffres



2

JOURS DE
COMPÉTITION



8

ÉCOLES
PARTICIPANTES



16

ÉQUIPES



64

ÉTUDIANTS

Un job qui compte

**PROPOSER UN NOUVEAU VISAGE DE L'EXPERTISE COMPTABLE
AUX JEUNES, C'EST POSSIBLE ! APRÈS UN AN DE LANCEMENT,
LE SITE SE DOTE DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS POUR ACCOMPAGNER
LES JEUNES DANS LA RECHERCHE DE LEUR ÉCOLE.**

**UNJOBQUICOMPT.FR, LE NOUVEL OUTIL DESTINÉ
À RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE PROFESSION.**



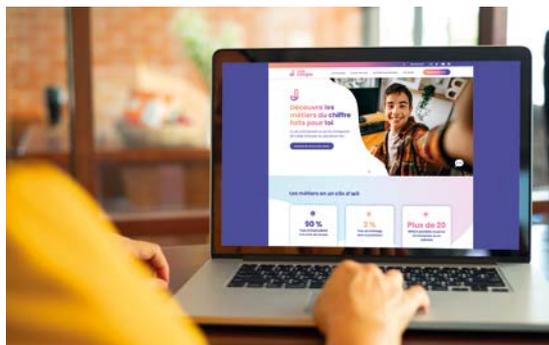
Avec le lancement de ce site, c'est un nouvel outil destiné à renforcer l'attractivité de notre profession qui s'adresse aux jeunes bacheliers et futurs bacheliers en recherche d'orientation professionnelle. Quels sont nos métiers ? Quels sont les nombreux cursus et les passerelles existantes ? Quelles écoles pour devenir collaborateur ou expert-comptable ? Telles sont les questions auxquelles UnJobQuiCompte.fr a vocation à répondre.

Tandis que BBigger.fr s'adresse aux étudiants déjà en formation dans la filière comptable pour leur permettre de trouver le cabinet libéral et indépendant qui leur correspond, UnJobQuiCompte.fr vise à attirer les jeunes en amont dans cette filière. Là encore, cette plateforme n'est que la partie visible d'une action plus large consistant à impliquer davantage l'institution dans l'attractivité de notre profession : rencontre avec les écoles publiques et privées, information des conseillers d'orientation, support à notre présence lors des salons d'étudiants, référencement sur les moteurs de recherches...

Jusqu'alors, l'essentiel de ce travail était réalisé par les écoles de comptabilité qui étaient bien seules à porter l'attractivité de la filière auprès des jeunes. L'Ordre prend désormais sa part dans ce travail indispensable pour nos

futurs recrutements. Ce site peut également servir de support aux interventions que de nombreux consœurs et confrères sont parfois amenés à réaliser auprès des classes de seconde, première et terminale dans les écoles de leurs enfants. Nous sommes tous en effet les ambassadeurs de notre profession dont nous connaissons les attraits, la richesse et le plaisir que nous avons à l'exercer au quotidien auprès de nos clients.

Ce parcours guidé est également un tremplin vers BBigger, accompagnant ainsi les futurs collaborateurs jusqu'à leur rentrée dans le monde professionnel.

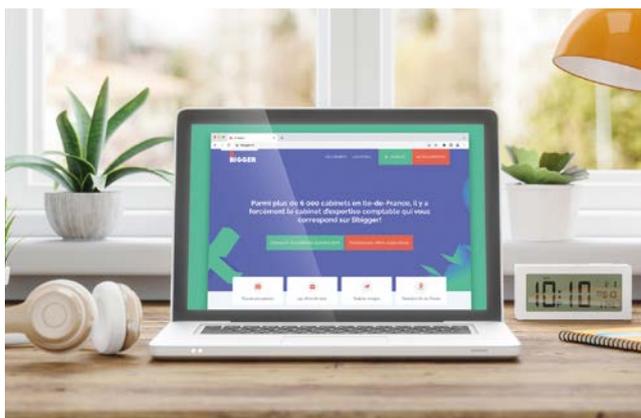


Bbigger

VÉRITABLE PLATEFORME DE RECRUTEMENT,
LE SITE SE VEUT DEVENIR LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE D'EMPLOI
POUR LE SECTEUR COMPTABLE FRANCILIEN.

Le site Internet permet aux cabinets de créer leurs fiches, et aux candidats de postuler aux annonces en ligne. L'Ordre s'investit à toutes les étapes du parcours des futurs professionnels du chiffre, se faisant ainsi un relais depuis la formation jusqu'à l'arrivée en cabinet, voire jusqu'à l'installation des jeunes experts-comptables.

B.
BIGGER



- **Bénéficier d'une visibilité gratuite**
auprès d'un public jeune en recherche active
- **Publier des offres d'emplois**
et recevoir les CV des candidats.

Quelques chiffres



611

CABINETS



433

OFFRES



1 710

**CANDIDATS
INSCRITS**



3 313

**CANDIDATURES
ENVOYÉES**



La réforme continue du contrôle qualité

LA RÉFORME DU CONTRÔLE QUALITÉ LANCÉE EN 2019, A ÉTÉ UN AXE FORT DE LA PRÉCÉDENTE MANDATURE. QU'EN EST-IL DES OUTILS ET DES FORMATIONS PERMETTANT DE RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA RÉFORME ?

Cette réforme structurante a mis l'accent sur la performance des cabinets et la fourniture d'outils pour respecter les normes professionnelles.



**Commission
qualité**

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

La performance du cabinet, sa stratégie, son projet, son offre de mission et son organisation sont devenus des enjeux incontournables de la profession. Le contrôle qualité englobe maintenant cette réalité en pratiquant un véritable accompagnement qualité, permettant de mesurer les progrès restant à accomplir et d'identifier ses forces et ses faiblesses.

La réforme de 2021 a permis de mettre en place un accompagnement des cabinets qui sont confrontés aujourd'hui à de nouvelles pratiques et à toutes sortes de difficultés dont, notamment, le recrutement et l'informatisation.

CETTE RÉFORME A FOURNI DES OUTILS AUX EXPERTS-COMPTABLES AFIN DE FAIRE FACE À CES NOUVEAUX DÉFIS :

- › Outil lettre de mission
- › Outil RGPD
- › Diagnostics

POUR RAPPEL, LES FONDAMENTAUX DU CONTRÔLE QUALITÉ SONT LES SUIVANTS (ARTICLE 402 DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR) :

- › Améliorer la perception de la qualité des prestations offertes par la profession,
- › Contribuer à la bonne organisation des cabinets et au perfectionnement des méthodes de travail,
- › Harmoniser les comportements professionnels,
- › Apprécier l'application des règles et des normes professionnelles,
- › Développer la solidarité au sein de la profession en rapprochant les professionnels des instances de l'Ordre.



Parcours de la Transformation

**LES « MÉTIERS DE DEMAIN » SONT LE NOUVEAU DÉFI POUR LA PROFESSION.
AVEC UNE PREMIÈRE SAISON D'ATELIERS QUI A DÉBUTÉ EN SEPTEMBRE 2021,
D'AUTRES ACTIONS ONT VU LE JOUR POUR ACCOMPAGNER
LES CABINETS DANS LEUR MUTATION.**

POURQUOI CE PROGRAMME

À l'origine de ce vaste projet : un constat, notamment identifié par l'étude « Quels métiers demain ? » du *think tank* « Les Moulins ».



Les cabinets font face à une mutation profonde qui dépasse la simple évolution technologique des outils et du métier. Il s'agit d'enjeux stratégiques de positionnement, d'offres de missions, de marketing et de gestion des compétences. Plus qu'un virage numérique, les experts-comptables doivent aujourd'hui changer d'ADN pour faire évoluer leurs cabinets et développer d'autres activités que la tenue comptable.

L'enquête de 2020 du *think tank* « Les Moulins » montre que la part de la prestation comptable dans le chiffre d'affaires des cabinets continue de se réduire. Au niveau de l'ensemble de la profession, la prestation comptable a assuré 63 % du chiffre d'affaires des cabinets en 2019, contre 68 % en 2016, lors de la dernière enquête de ce type réalisée par le CNOEC. Mais ce n'est pas une surprise, plus les cabinets sont de petite taille, plus la part de la prestation comptable dans leur chiffre d'affaires est élevée. La mission traditionnelle assure ainsi 70 % du CA des cabinets comptant moins de cinq collaborateurs, contre moins de 60 % de celui des structures de plus de 11 collaborateurs.

L'Ordre a décidé de lancer un chantier d'envergure qui s'étalera sur plusieurs années avec notamment le parcours de la Transformation. Les objectifs sont clairs : aider les experts-comptables à transformer leurs cabinets, développer de nouvelles missions et former leurs collaborateurs pour maintenir ou augmenter leur chiffre d'affaires.

QUELS ACCOMPAGNEMENTS ?

Pour commencer à se familiariser avec la conduite du changement et à repenser la stratégie du cabinet, l'Ordre a imaginé une série d'ateliers mensuels gratuits autour de 3 axes :

- > **Construire sa stratégie de cabinet**
- > **Manager sa transformation**
- > **Vendre nos nouvelles missions**



Plusieurs outils gratuits sont également disponibles. Pour aller plus loin, l'Ordre francilien propose aux experts-comptables et à leurs collaborateurs des formations longues ainsi que des coachings professionnels spécialisés dans la conduite au changement.



Journée de l'innovation

LE 9 DÉCEMBRE 2021, LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA GRANDE JOURNÉE DE L'INNOVATION INITIÉE PAR LES MEMBRES DE LA COMMISSION INNOVATION A RASSEMBLÉ, DANS UN CONTEXTE SANITAIRE COMPLIQUÉ, PLUS DE 150 EXPERTS-COMPTABLES SUR LA THÉMATIQUE D'INNOVATION DANS LA TRANSFORMATION DES CABINETS.

Au programme de la journée : 4 conférences, 16 ateliers et plus d'une quarantaine d'intervenants ont partagé leurs expériences ou points de vue sur différents sujets : la stratégie, le financement, l'Humain ou la RSE...

Cette journée a également été marquée par le lancement officiel du club Inovacio.

LANCEMENT DU CLUB INOVACIO

Première communauté d'experts-comptables souhaitant échanger sur les outils et solutions innovantes des métiers du chiffre, le club Inovacio a rassemblé 135 membres dès son lancement. Au programme, des échanges sur la plateforme Slack prévue à cet effet sur les bonnes pratiques, des partages d'expériences, des solutions ainsi que des webinaires mensuels pour aborder la trésorerie, l'automatisation des process, les CRM et d'autres sujets spécifiques.



Les Jeudis de la réussite, le parcours dédié aux jeunes experts-comptables

AFIN D'ACCOMPAGNER LES JEUNES INSCRITS (80 % DE CRÉATIONS EX NIHILO) DANS LEUR DÉVELOPPEMENT, L'ORDRE FRANCIEN PROPOSE UN PARCOURS D'INTÉGRATION AVEC DES CONFÉRENCES ET TÉMOIGNAGES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

Dédiés aux jeunes experts-comptables qui s'installent ou sont récemment installés, « les Jeudis de la réussite » ont pour but de les accompagner dans leur installation. De la création d'une identité visuelle, en passant par le choix de son premier collaborateur, ces événements ont été imaginés afin de les aider à grandir dans les meilleures conditions.

Des conférences sur des sujets précis animées par un professionnel et un expert-comptable permettent à ces jeunes inscrits d'obtenir les réponses à leurs premières interrogations (par où commencer, les erreurs à éviter, etc.).

Une animation est proposée afin de présenter les outils développés par l'Ordre, en adéquation avec le thème abordé (Bigger, BBusi, Luca, Cap Performance, etc.), ainsi que le calendrier des formations de Sup'Expertiste.



Innest : Accélérer les startups au service des métiers du chiffre

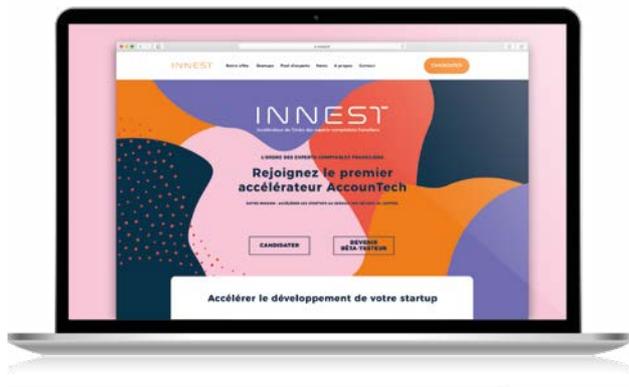
LANCÉ EN 2020, INNEST EST L'ACCÉLÉRATEUR DE STARTUPS DE L'ORDRE FRANCILIEN, IL A ÉTÉ CRÉÉ AFIN DE DÉTECTER LES SOLUTIONS INNOVANTES REPRÉSENTANT UN FORT POTENTIAL POUR LA TRANSFORMATION DES CABINETS ET DE LEUR PERMETTRE DE FACILITER LEUR ENTRÉE SUR LE MARCHÉ. EN INVESTISSANT AINSI DANS LES SOLUTIONS DE DEMAIN, L'ORDRE ENTEND PERMETTRE À LA PROFESSION DE DEVENIR ACTRICE DE SA TRANSFORMATION EN AIDANT AU DÉVELOPPEMENT DE LEURS FUTURS OUTILS.

Chaque année, Innest accompagne 4 startups entre mai et décembre au travers d'un programme en 4 volets : la formation (avec un programme sur mesure pour les accompagner dans leur développement commercial), le mentorat (avec un mentor expert-comptable spécialiste des sujets de la start-up), le bêta-testing (au travers d'une communauté

INNEST

d'experts-comptables bénévoles qui testent les solutions et leur permet d'obtenir des retours d'utilisation concrets) et la mise en visibilité (au travers la présence sur les événements de l'Ordre et des événements dédiés).

La communauté de bêta-testeurs est essentielle dans le bon fonctionnement d'Innest par son engagement dans le programme. En 2021, Innest a mis en place une voie d'accès unique à sa communauté grâce à un événement Kick-off début mai, où les startups retenues ont présenté leurs solutions, afin que les experts-comptables puissent choisir celle qu'ils souhaitent essayer.





APRÈS UNE PREMIÈRE PROMOTION EN 2020, INNEST A ACCOMPAGNÉ EN 2021, 4 NOUVELLES STARTUPS DANS LEUR DÉVELOPPEMENT :

Greenly

LE BILAN CARBONE À PORTÉE DE TOUS

Greenly est une solution labellisée par le ministère de la transition écologique, qui met le bilan GES et le bilan carbone à portée de toutes les entreprises. Au travers de ses outils, Greenly permet aux cabinets d'accompagner leurs clients sur la mise en place d'une mesure de leurs émissions de gaz à effet de serre et les aide à réduire leur bilan carbone pour répondre aux problématiques de transition écologique et entrer dans les achats responsables des grands groupes.

nüag

LA SOLUTION POUR DIGITALISER ET SÉCURISER SES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nüag est une start-up offrant une technologie permettant de digitaliser les organes de décisions des entreprises (assemblées générales, comités de direction, etc.) tout en garantissant une sécurité sur l'ensemble du processus : pour un gain de temps et de productivité significatif !

e-carry on

UN SUIVI DE PRODUCTION COLLABORATIF FULL-WEB POUR LES CABINETS D'EXPERTISE COMPTABLE

e-carry on est une solution full web collaborative permettant d'organiser et de suivre la production des collaborateurs pour les différentes échéances fiscales au sein des cabinets d'expertise comptable, tout en facilitant la lecture et la remontée des informations pour les responsables.

Sesha

UNE IA POUR AMÉLIORER LA RELATION CLIENT

Sesha est une solution qui rédige instantanément des analyses claires et compréhensibles de la situation comptable de chaque client, identifie les points d'attention du dossier et liste automatiquement les pièces manquantes. Sesha rapproche les cabinets de leurs clients en favorisant une plus grande proactivité et un apport d'expertise au quotidien.

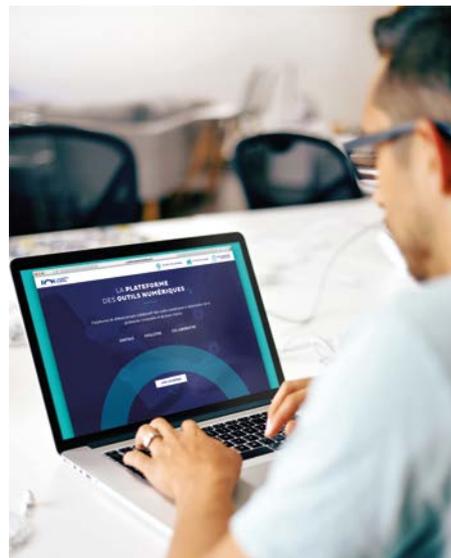
PON

IMAGINÉE ET DÉVELOPPÉE PAR LES ÉQUIPES DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES D'ÎLE-DE-FRANCE, PON EST LA PLATEFORME DIGITALE, ÉVOLUTIVE ET COLLABORATIVE DE LA PROFESSION. ELLE PROPOSE DE NOMBREUSES SOLUTIONS EN MATIÈRE DE PAIE OU DE GESTION, SOCIAL ET RH, NOTES DE FRAIS, FACTURATION, OU ENCORE DES CRM...

La Plateforme des Outils Numériques accompagne les experts-comptables dans la transition digitale.

Les éditeurs de logiciels sont les moteurs de l'innovation. Avec PON, ils disposent d'un site web pour présenter leur solution aux acteurs de la profession qui peuvent ainsi profiter d'une plateforme actualisée pour mieux choisir leurs outils informatiques.

En 2021, 151 logiciels ont été référencés sur la plateforme visitée à 5 600 reprises.





Comité CSE

**LE COMITÉ CSE A POUR VOCATION DE SENSIBILISER LES ÉLUS
ET LES REPRÉSENTANTS DE COMITÉS D'ENTREPRISES AU RÔLE ET À L'IMPORTANCE
DE L'EXPERT-COMPTABLE DANS LE DOMAINE DE LA RSE.**

Il propose également aux consocérateurs et confrères des outils pour les accompagner dans leurs missions auprès des CSE.



25 MARS

- › **Panorama des missions de l'expert-comptable auprès des CSE – Un axe de développement**
211 inscrits

16 NOVEMBRE

- › **Rôle de l'expert-comptable du CSE dans les réorganisations des entreprises**
152 inscrits

1^{er} JUIN

- › **Le rôle majeur de l'expert-comptable dans la mission d'examen de la politique sociale**
120 inscrits

07 DÉCEMBRE

- › **Le CSE et le risque URSSAF**
208 inscrits

››› **4 matinales VS 3 matinales en 2020 en présentiel.**



Transfair

L'ÉDITION 2021 S'EST DÉROULÉE AU RIVE MONTPARNASSE
EN PARTENARIAT AVEC LA CCI ET LA CRCC DE PARIS.

LA DERNIÈRE ÉDITION S'EST DÉROULÉE EN PLUSIEURS PHASES :



- > **2 matinées en septembre et en octobre** réunissant plus de 630 participants
- > **1 journée en présentiel** (avec la possibilité de suivre certains ateliers en distanciel)
 - Conférence d'ouverture avec la présence du ministre délégué Alain Griset,
 - Plus d'une dizaine d'ateliers d'experts sur l'évaluation d'entreprise, l'accompagnement du repreneur et le financement.
 - 3 formations CAC proposées

Quelques chiffres



2 008

INSCRITS

1 128

PARTICIPANTS

1 025

ENTREPRENEURS

INSCRITS

829

PARTICIPANTS
EN DISTANCIEL

599

PROFESSIONNELS

INSCRITS

435

PARTICIPANTS
EN PRÉSENTIEL

384

AUTRES

FINANCEURS, INVESTISSEURS,
NON RENSEIGNÉ

136

PARTICIPANTS
EN FORMAT HYBRIDE

La conférence d'ouverture a été introduite par Alain Griset, ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises de France, avec un discours rassurant sur les moyens mis en place pour soutenir l'entrepreneuriat par l'État. La crise sanitaire ayant impacté 99.9 % des entreprises en France, la thématique de relance économique et d'accompagnement des cédants et repreneurs a été au cœur de cette journée sur la transmission.

La journée s'est clôturée par une remise de trophée pour promouvoir le repreneuriat féminin avec 3 cheffes d'entreprise dans les milieux de la tech, du patrimoine vivant et de la RSE.



LES MATINALES DU COMITÉ TRANSMISSION :

10 FÉVRIER

- › **Audit d'acquisition et COVID-19 : contraintes et opportunités**
299 inscrits

08 JUIN

- › **L'expert-comptable au cœur de la relation entre cédant et acquéreur**
183 inscrits

14 OCTOBRE

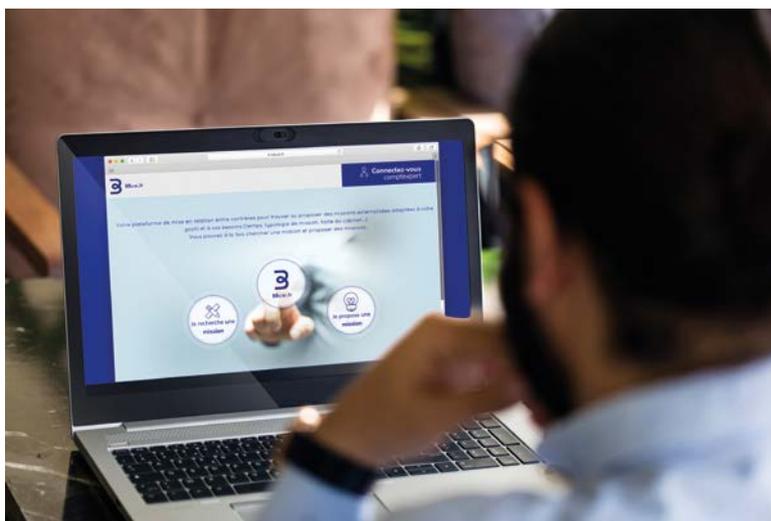
- › **La cession d'une entreprise à ses salariés**
160 inscrits

15 DÉCEMBRE

- › **La cession d'entreprise à un membre de la famille**
238 inscrits

BBusi

VOTRE PLATEFORME DE MISE EN RELATION ENTRE CONFRÈRES
POUR TROUVER OU PROPOSER DES MISSIONS EXTERNALISÉES
ADAPTÉES À VOTRE PROFIL ET À VOS BESOINS.



Quelques chiffres



3 219

UTILISATEURS



4 754

CANDIDATURES



322

ANNONCES



738

MISSIONS CRÉÉES



5.3K

UTILISATEURS

DE JANVIER 2021
À DÉCEMBRE 2021

Commission Mécénat et Commission Parité, diversité et inclusion

**L'OBJECTIF DE CETTE COMMISSION EST DE PROMOUVOIR LE MÉCÉNAT
AUPRÈS DES EXPERTS-COMPTABLES ET DE LEURS CLIENTS, EN DÉVELOPPANT
DES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT DANS CE DOMAINE.**

LES SEMAINES DE LA DIVERSITÉ

La commission Mécénat et la commission Parité, diversité et inclusion de l'Ordre se sont associées pour organiser les Semaines de la diversité.

Du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021, l'exposition « Voyage, voyage » a attiré de nombreux visiteurs à la Maison du chiffre qui mettait en valeur des artistes de tous horizons, aux parcours variés, et aux profils différents.

Mehdi Georges Lahlou, curateur de l'exposition, a guidé l'ensemble des participants pendant toute la durée du voyage. Les artistes étaient également présents pour parler de leurs œuvres, raconter leurs voyages, et transmettre leurs messages. Une table ronde précédait cette exposition, au cours de laquelle nous avons eu la chance de recevoir, sur le thème du mécénat dans la profession, Robert Fohr, chef de la mission Mécénat au sein du ministère de la Culture.

Liste des artistes exposés : Yassine Balbzioui, Myriam Mechita, Louisa Babari, Halida Boughriet, Nicolas Floc'h, Antonin Gerson, Gabriel Moraes Aquino, Lê Hoàng Nguyễn, Pascale Remita, Raphaëlle Ricol, Katia Kameli, Moffat Takadiwa, Randa Maroufi

La commission a également organisé une conférence sur le « Handicap en cabinet » au cours de laquelle plusieurs intervenants ont expliqué comment inclure les personnes en situation de handicap dans les cabinets d'expertise comptable et en faire une force. Une conférence identique a été proposée pour traiter de la question de la parité dans la profession.





Universités d'été

LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ, RDV ANNUEL INCONTOURNABLE DES EXPERTS-COMPTABLES ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SE SONT DÉROULÉES DU 7 AU 9 SEPTEMBRE 2021 AU PALAIS DES CONGRÈS DE LA PORTE MAILLOT.

Elles proposaient un **format hybride** (présentiel et distanciel) permettant d'assister aux temps forts et à certains ateliers à distance.



Durant ces trois jours, nous avons accueilli plus de **4 500 personnes** qui ont pu découvrir les stands de nos **60 partenaires**, assister à **80 ateliers** organisés en parcours thématiques, mais également aux **8 temps forts**. De l'examen de conformité fiscale à la transformation de vos cabinets, sans oublier la grande conférence de clôture ayant comme titre « **La liberté** », le rendez-vous annuel de la profession du chiffre a de nouveau été un succès.

Cette conférence au ton parfois humoristique, au regard de la période inédite que nous venons de traverser, a permis d'aborder les nombreux angles que nous offrait le sujet. Au programme se sont succédés **Jean-Philippe Delsol** (avocats et docteur en droit, licencié en lettres), **Isaac Getz** (auteur, conférencier et professeur), **Gérald Bronner** (professeur de sociologie), **Marie Tabarly** (navigatrice), **Gaspard Koenig** (philosophe, essayiste et romancier) et **Delphine Horvilleur** (auteure, philosophe et rabbin). Entre balades en mer ou à cheval, des anecdotes historiques et des réflexions, tant spirituelles que philosophiques, ont été formidablement orchestrées par la très chaleureuse **Adélaïde Barbier** en tant que modératrice de la conférence.





Sécuriser l'exercice professionnel

1. AMÉLIORER LES CONNAISSANCES ET LES PRATIQUES
2. ANTICIPER LES PROBLÈMES
3. SIMPLIFIER LA VIE DES EXPERTS-COMPTABLES

L'UNE DES VOCATIONS DE L'ORDRE EST DE PERMETTRE AUX EXPERTS-COMPTABLES D'EXERCER LEUR MÉTIER EN TOUTE SÉRÉNITÉ. À COMMENCER PAR L'AMÉLIORATION CONTINUE DES COMPÉTENCES TECHNIQUES DES PROFESSIONNELS DU CHIFFRE À TRAVERS DES FORMATIONS DE QUALITÉ SUR TOUS LES SUJETS QUI PEUVENT FAIRE L'OBJET D'UNE MISSION. C'EST AUSSI ASSURER LA CONTINUITÉ DES CABINETS ET LE SUIVI DE LEURS CLIENTS EN CAS D'ACCIDENT DE LA VIE. ENFIN, IL S'AGIT SURTOUT DE SIMPLIFIER LA VIE QUOTIDIENNE DES CONSŒURS ET DES CONFRÈRES EN LEUR OFFRANT DES OUTILS GRATUITS, SIMPLES ET EFFICACES POUR LES AIDER À PILOTER LEUR ENTREPRISE.

Les RDV au 50

LE SUCCÈS RENCONTRÉ LORS DES WEBINAIRES DES RDV AU 50 EN 2020, S'EST CONFIRMÉ EN 2021. EN WEBINAIRE OU EN FORMAT HYBRIDE, 1 634 EXPERTS-COMPTABLES ONT SUIVI AVEC INTÉRÊT CES CONFÉRENCES THÉMATIQUES.

EN 2021, DE NOMBREUX THÈMES ONT ÉTÉ ABORDÉS :

- › Démystifier les procédures de prévention et de traitement des difficultés des entreprises
- › LUCA, le centre d'affaires de la profession
- › Société pluri-professionnelle d'exercice (SPE) : un partage de compétences pour développer son activité
- › Responsabilité professionnelle : connaître les risques de mise en cause pour mieux les prévenir
- › Comment l'Ordre vous accompagne en cas de difficultés ?
- › L'Ordre vous aide à résoudre vos litiges clients et entre confrères
- › Accompagnement des PME et relation de confiance, échangez avec la DGFIP
- › Les normes décodées pour vous
- › Pourquoi et comment intégrer un stagiaire au sein de son cabinet ?
- › Le détournement de clientèle
- › Ne tombez pas dans le piège des collaborations à risques

Comité RSE

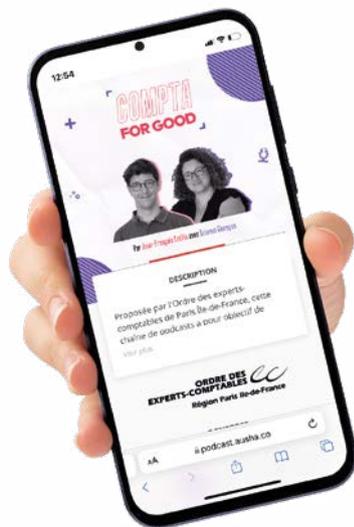
LANCEMENT DES PODCASTS

Vous donner l'envie et les outils pour adopter une démarche RSE, c'est l'ambition des podcasts « Compta for Good », créé en juillet 2021 à l'initiative du comité RSE.

L'objectif de ces podcasts est de former les acteurs de la comptabilité (experts-comptables, collaborateurs, clients et acteurs économiques intéressés par le sujet comme les dirigeants ou DAF) aux principes liés à la RSE et leur donner l'envie ainsi que les outils pour agir. Quelque soit la taille des cabinets et des clients, le but est de sensibiliser aux enjeux et conseiller pour agir sur les modèles économiques et la mise en place des outils.



CETTE SÉRIE DE PODCASTS S'INTITULE : COMPTA FOR GOOD – LA RSE EN ACTION ET LA PREMIÈRE SAISON A POUR BUT D'INITIER LA PROFESSION ET DE FAIRE DÉCOUVRIR LES GRANDS PRINCIPES DE LA RSE :



- RSE – kezaoko ?
- Pourquoi les experts-comptables et leurs clients doivent s'intéresser à la RSE ?
- Mission et raison d'être pourquoi y réfléchir ?
- Outils ou méthode – par où commencer ?
- Quels indicateurs non financiers selon les acteurs ? quelle utilisation des données financières pour agir ?
- Les labels et les normes – panorama des certifications existantes – comment choisir sa propre démarche et le bon conseil pour la lancer ?

Le 9 juin, 144 personnes se sont inscrites à la webconférence RSE intitulée « Comment anticiper les nouvelles dispositions de la loi climat ? ».

Loi de Finances

LE 11 JANVIER 2021, L'ORDRE FRANCILIEN ANIMAIT UNE CONFÉRENCE SUR LA LOI DE FINANCES, LE RENDEZ-VOUS DES EXPERTS-COMPTABLES ET DES NOTAIRES FRANCILIENS AVEC COMME THÈME : LOI DE FINANCES 2021 ET BUDGETS RECTIFICATIFS 2020, QUELS BUDGETS POUR SOUTENIR ET RELANCER L'ÉCONOMIE FRANÇAISE ?

Cet événement a pris la forme d'un webinaire retransmis depuis le théâtre Mogador et a comptabilisé plus de 2 000 participants. Au programme de cette présentation, une analyse des mesures concernant les particuliers, la fiscalité des entreprises et les relations avec l'administration, avec comme toile de fond la question « Quel budget pour soutenir et relancer l'économie française ? » Les intervenants ont pu échanger sur les principales nouveautés fiscales pour l'année à venir.

Laurent Saint-Martin, député de la 3^e circonscription du Val-de-Marne, et rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, participait à cette conférence.



Création d'une commission Assistance et surveillance de la profession

**LA COMMISSION ASSISTANCE ET SURVEILLANCE DE LA PROFESSION
EST UNE COMMISSION RÉGALIENNE DU CONSEIL RÉGIONAL COMPOSÉE
DE TROIS ÉLUS DE L'ORDRE ET D'UNE PRÉSIDENTE.**

En 2021, la commission est intervenue à plusieurs reprises dans le cadre de procédures collectives (assistance des professionnels devant le tribunal) et s'est rapprochée des professionnels faisant l'objet de difficultés organisationnelles ou liées à la santé.



La commission a également un rôle de surveillance de la profession, et veille au respect des conditions d'exercice. Elle intervient notamment en cas de problématiques transversales touchant un même expert-comptable.

Afin de renforcer cette surveillance, une « cellule de détection des risques » a été créée, dont l'objet est de prévenir et détecter en amont par une approche des risques des situations non conformes aux règles de la profession au lieu de situations à risque.



Sérénité Pro

L'OUTIL INDISPENSABLE DES PROFESSIONNELS DU CHIFFRE POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE LEUR ENTREPRISE.

En 2021, l'Ordre francilien et la CRCC de Paris ont signé un partenariat avec Mesvolontés.net et ont mis à disposition des experts-comptables et des commissaires aux comptes qui le souhaitent, la plateforme Serenitepro.fr. Il s'agit d'un site Internet sécurisé permettant de stocker gratuitement l'ensemble des informations essentielles qui devront être transmises aux personnes mandatées, en cas d'incapacité temporaire ou de décès.

Pensée et développée à l'image d'un coffre-fort numérique, il suffit au professionnel du chiffre d'indiquer toute information nécessaire et relative à la continuité de son activité, à savoir : ses dernières volontés, des codes confidentiels, des directives anticipées, etc.

SerenitePro.fr

Le coffre-fort numérique qui assure la continuité de votre activité

Transmettez rapidement et en toute confidentialité les informations essentielles de votre entreprise en cas d'incapacité ou de décès

CRCC
ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Paris Ile-de-France



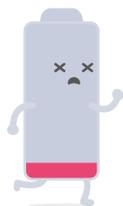
Comité Solidaire

**LE COMITÉ SOLIDAIRE A ÉTÉ CRÉÉ EN 2019 POUR ACCOMPAGNER
ET POUR AIDER LES CONFRÈRES EN DIFFICULTÉ À PRENDRE DU RECUL
MAIS AUSSI DÉTECTER LES RISQUES DE SURMENAGE.**

Son rôle d'écoute solidaire lui permet d'orienter ou d'accompagner les consocœurs et confrères en souffrance selon les difficultés rencontrées.

Il est composé de professionnels actifs ou retraités qui ont décidé de consacrer du temps à celles et ceux qui en ont besoin.

Si le professionnel nécessite un suivi et sous réserve de son accord, le coordinateur transmettra son identité et ses coordonnées à un psychologue formé à la prévention du suicide, à la prise en charge de la grande souffrance morale et informé des spécificités des professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes. Le psychologue prendra contact avec lui dans un délai maximum de 24 heures et organisera un premier entretien dans les cinq jours à compter du déclenchement de l'alerte.



Grâce à l'élan de solidarité des confrères, le comité Solidaire a été en mesure d'apporter une assistance technique dans les plus brefs délais aux cabinets qui ont fait part de leurs difficultés liées à la crise sanitaire et directement touchés par la Covid-19.

En 2021, 11 EC ont pu être accompagnés par le comité Solidaire.

Espace Pro

LE CONSEIL RÉGIONAL ÎLE-DE-FRANCE POURSUIT LE DÉVELOPPEMENT DE SON ESPACE PRO EN INTÉGRANT CHAQUE ANNÉE DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS.

Lancé le 1^{er} septembre 2020, Espace pro facilite vos échanges avec votre institution. Pensé pour vous offrir un service plus proche, plus simple et plus efficace, cet extranet devient votre plateforme personnalisée, qui réunit l'ensemble de vos interactions avec l'institution.

Cet extranet a été développé en interne par les équipes de l'Ordre.

L'avantage de cette plateforme est de permettre à nos membres d'effectuer l'ensemble de leurs démarches administratives en ligne et ainsi de leur faire gagner du temps.

Et cela, sans avoir besoin de créer un nouveau compte, puisque nous utilisons l'authentification Comptexpert. Cet outil permet également de simplifier les dossiers d'inscription, de réduire les délais de traitement des demandes, notamment grâce à l'automatisation des notifications, mais également de proposer une interface unifiée pour l'ensemble des services.

LES FONCTIONNALITÉS :

- › S'inscrire à l'Ordre
- › Visualiser et modifier ses informations
- › Télécharger ses attestations d'inscription à l'Ordre
- › Communiquer avec les services de l'Ordre
- › Adhérer aux clubs de l'Ordre
- › S'abonner et gérer ses newsletters
- › Consulter la FAQ

LES NOUVEAUTÉS :

- › Visualiser son solde de cotisations, message d'alerte sur la date limite de paiement.

Quelques chiffres



7 215

UTILISATEURS



312

**DOSSIERS
D'INSCRIPTIONS**

AU STAGE
D'EXPERTISE COMPTABLE



139

**DOSSIERS
D'INSCRIPTIONS**

AU TABLEAU



645

**ATTESTATIONS
D'INSCRIPTIONS
TÉLÉCHARGÉES**

EN QUALITÉ DE
PERSONNE PHYSIQUE



703

**ATTESTATIONS
D'INSCRIPTIONS
TÉLÉCHARGÉES**

EN QUALITÉ DE
PERSONNE MORALE

Refonte du site Internet de l'Ordre

ACHEVÉE LE 28 AOÛT, LA REFONTE DU SITE INTERNET A DONNÉ LIEU À UNE ARBORESCENCE PLUS CLAIRE ET PRÉCISE, UNE NAVIGATION PLUS FLUIDE, DES RUBRIQUES PLUS STRUCTURÉES ET LA NOUVELLE RUBRIQUE « L'ORDRE VOUS ACCOMPAGNE », VÉRITABLE GUIDE POUR LES EXPERTS-COMPTABLES.



Les pages les plus consultées

PAGE D'ACCUEIL	L'ORDRE VOUS ACCOMPAGNE	LES OUTILS DE L'ORDRE	INSCRIPTION AU TABLEAU	INSCRIPTION AU STAGE	L'AGENDA DES ÉVÉNEMENTS
16 588	3 055	3 031	2 882	2 754	2 446
VUES	VUES	VUES	VUES	VUES	VUES

Cap Performance

LA BOÎTE À OUTILS DE RÉFÉRENCE POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN.

En 2021, Cap Performance s'est doté d'un nouveau module de lettre de mission automatisée. En quelques clics, il est possible de créer une proposition commerciale, un avenant, un tableau de suivi des tâches, ainsi que des modèles de conditions générales. Ainsi, la plateforme propose à présent de préparer les lettres de mission grâce à un modèle entièrement personnalisable. D'après les dernières statistiques, c'est l'outil qui est le plus utilisé par les professionnels.

C'est un gain de temps et d'efficacité pour ce document essentiel à la définition du contenu des missions du cabinet et de prévention d'éventuels litiges.

Au-delà de cette nouvelle fonctionnalité, la plateforme offre une cinquantaine d'outils et diagnostics entièrement gratuits. D'année en année, Cap Performance confirme son utilité auprès des experts-comptables et des commissaires aux comptes.





MES DIAGNOSTICS PERFORMANCE

Pour réaliser le **diagnostic sur mesure** de votre cabinet à partir de questions simples portant sur différents axes de la gestion de votre cabinet (projet de cabinet, performance, RH, développement, missions...).



MON DOCUMENT UNIQUE

Pour vous accompagner dans la rédaction de votre **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels**. Il intègre également un outil d'aide à la rédaction, un diagnostic et plan d'action, et une base documentaire.



PERFORMANCE ACADEMY

Pour bénéficier d'un **parcours de formation de 6 jours** dispensé par des experts et réparti en 12 modules afin d'optimiser l'organisation de votre cabinet.



MON DIAGNOSTIC RGPD

Pour mettre en place votre **plan d'action RGD**, compléter votre manuel cabinet et créer ou compléter votre registre des traitements.



LE DÉCODEUR DES NORMES

Pour faciliter la **compréhension des textes** et aider les professionnels et leurs collaborateurs à les respecter.



MON MANUEL CABINET

Pour générer un **manuel de procédures du cabinet**, adapté à vos besoins.



MA LETTRE DE MISSION

Pour vous permettre de gagner du temps et vous accompagner pas à pas dans l'élaboration de vos lettres de mission conformes et personnalisées.



MON DIAGNOSTIC CONFORMITÉ

Pour vérifier si votre cabinet respecte bien les **normes** et, le cas échéant, suivre les pistes d'amélioration proposées.



MES OUTILS À TÉLÉCHARGER

Pour retrouver tous **les outils et diagnostics utiles** dans vos missions d'expertise comptable, de commissariat aux comptes ou l'organisation de votre cabinet.

Luca

LE CENTRE D'AFFAIRES DE LA PROFESSION

Un an et demi après la signature du partenariat entre l'Ordre francilien, la CRCC de Paris et le centre d'affaires Revig Colisée, LUCA est plus que jamais au cœur de la profession francilienne.

Inauguré le 27 mai 2021 par la commission Jeunes experts-comptables, un grand nombre de confrères ont pu y découvrir par le biais d'un teambuilding au travers de l'histoire de la profession, les locaux somptueux mis à leur disposition en plein cœur de Paris, situés au 29 rue du Colisée dans le 8^e arrondissement.



Outre ces 700m² de bureaux exclusivement destinés aux experts-comptables et aux commissaires aux comptes, c'est aujourd'hui un véritable lieu de partage et d'échange entre consœurs et confrères.

65 cabinets se sont lancés dans l'aventure LUCA, que ce soit pour de la domiciliation, de la location de bureaux privatifs, ou pour bénéficier d'un bureau ponctuel dans l'espace co-working. Ce résultat illustre parfaitement le besoin de disposer d'espaces flexibles lorsque l'on est jeune diplômé ou en création de cabinet ex nihilo.

Le centre d'affaires LUCA, une aventure créée pour vous et qui continue grâce à vous !

Quelques chiffres



700 m²
DE BUREAUX



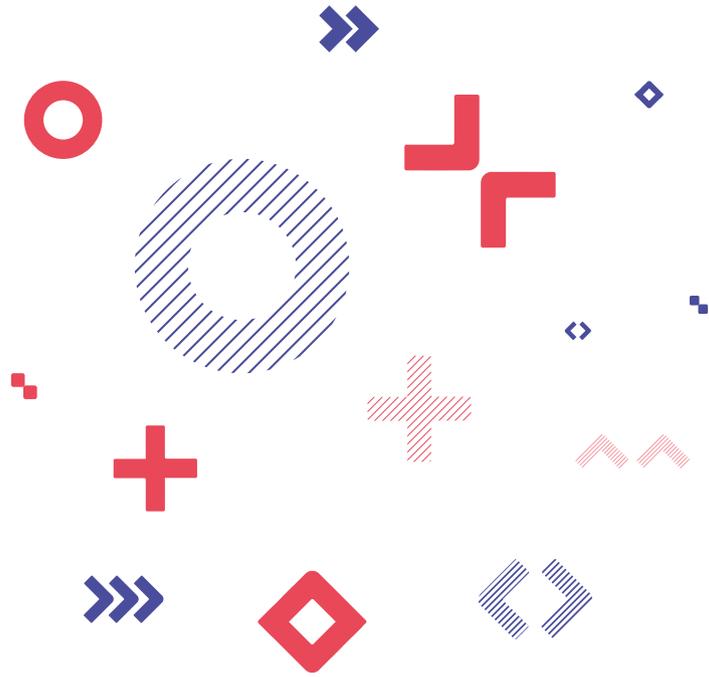
20
BUREAUX
CLOISONNÉS



3
SALLES
DE RÉUNIONS



15
BUREAUX
EN OPEN-SPACE





Garantir la confiance des clients

LES EXPERTS-COMPTABLES BÉNÉFICIENT D'UNE EXCELLENTE IMAGE AUPRÈS DES ENTREPRISES. C'EST LE FRUIT D'UN TRAVAIL SOIGNÉ, DE CONNAISSANCES TECHNIQUES RECONNUES, ET D'UNE RELATION PRIVILÉGIÉE AVEC LES DIRIGEANTS QU'ILS ENTRETIENNENT AU QUOTIDIEN. L'ORDRE SE DOIT DONC D'INTERVENIR AFIN DE S'ASSURER QUE LE NIVEAU DE QUALITÉ DES TRAVAUX DES CABINETS SOIT TOUJOURS À LA HAUTEUR DES EXIGENCES DES CLIENTS. À TRAVERS DES ACTIONS DE PROMOTION, L'INSTITUTION MET EN VALEUR LE SAVOIR-FAIRE DE LA PROFESSION ET VEILLE À PRÉSERVER SA RÉPUTATION. À L'INVERSE, LE CONSEIL RÉGIONAL EST INTRANSIGEANT AVEC CELLES ET CEUX QUI TERNISSENT L'IMAGE DU MÉTIER, TRAQUE LES ILLÉGAUX ET LES CONDAMNE.

Cellule soutenir vos clients en difficulté

DANS UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE OÙ LES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES PERSISTENT, LA CELLULE EST INTERVENUE À PLUSIEURS REPRIS POUR METTRE EN CONTACT UN JUGE CONSULAIRE DU TRIBUNAL DE COMMERCE ET LES EXPERTS-COMPTABLES QUI SOUHAITAIENT AIDER LEURS CLIENTS EN DANGER.

Depuis mars 2021, la cellule publie une newsletter qui répertorie des questions que les experts-comptables et les commissaires aux comptes se posent face aux difficultés de leurs clients.

Elle aborde chaque mois une thématique différente et participe à une meilleure compréhension des procédures, de la prévention et du traitement des sociétés en danger grâce à des questions-réponses succinctes.

**SOUTENIR
vos CLIENTS
EN DIFFICULTÉ**



Le Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises

ASSOCIATION À BUT NON LUCRATIF, LE CIP EST LE FRUIT D'UN PARTENARIAT INÉDIT ENTRE LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DES EXPERTS-COMPTABLES, AVOCATS, ANCIENS JUGES CONSULAIRES, ADMINISTRATEURS ET MANDATAIRES JUDICIAIRES, LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, ET LES CHAMBRES DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT.

Il est composé d'une structure nationale et de 60 CIP territoriaux, dont le CIP 75, présidé depuis 2016 par Thierry Bacquet. En 2021, une nouvelle structure a vu le jour : la création d'un CIP Île-de-France.



Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises (CIP 75)

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Grâce à l'engagement bénévole de professionnels, le CIP a donc pour vocation d'accueillir, informer et orienter les chefs d'entreprise, à l'occasion d'entretiens individuels, anonymes et gratuits. Tous les 3^e jeudis du mois, une équipe pluridisciplinaire composée d'un expert-comptable, un avocat et un ancien juge consulaire les reçoivent sur rendez-vous et sont à leur écoute pour étudier leur dossier, comprendre leurs difficultés et proposent des solutions concrètes et immédiates pour remonter la pente. Selon la taille de l'entreprise, son secteur d'activité, et le niveau de difficulté rencontré, ils peuvent les orienter vers les procédures amiables ou de sauvegarde et leur donner les contacts utiles pour effectuer les démarches nécessaires.

Lutte contre l'exercice illégal

DES ACTIONS FORTES POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE LA PROFESSION.

La présence massive des illégaux en Île-de-France porte atteinte à la sécurité des entreprises et constitue une concurrence déloyale pour la profession. L'exercice illégal de la profession menace l'ordre public économique, en favorisant la fraude fiscale et sociale ainsi que les infractions financières particulièrement graves (blanchiment, escroquerie en bande organisée...).

La commission lutte contre l'exercice illégal de la profession d'expert-comptable et participe à la prévention de ce délit. Son rôle est de statuer sur l'ensemble des cas significatifs d'exercice illégal ayant préalablement fait l'objet d'une instruction complète.

La répression de l'exercice illégal fait partie des missions régaliennes de l'Ordre. Le rôle de la commission est de mettre en œuvre tous les moyens concourant à la lutte contre l'exercice illégal de la profession. Ses actions s'articulent autour de 2 volets : des actions répressives et des actions préventives.



Commission de lutte contre l'exercice illégal et la délinquance financière

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

CONDAMNATIONS PHARES DE L'ANNÉE :

TGI DE PARIS, LE 04/02/2021

- **1^{er} prévenu** : 10 mois d'emprisonnement avec sursis probatoire durant deux ans et 5 000 € d'amende ;
- **2^{ème} prévenue** : 8 mois d'emprisonnement avec sursis simple – 5 000 € d'amende + 5 000 € D.I

TGI DE PARIS, LE 03/03/2021

- **Prévenu** : 24 mois d'emprisonnement avec sursis + 10 000 € d'amende délictuelle + 5 000 € D.I

TGI DE PARIS, LE 31/05/2021

- **1^{er} prévenu** : 12 mois d'emprisonnement ferme + 10 000 € d'amende délictuelle
- **2^{ème} prévenu** : 9 mois d'emprisonnement avec sursis + 2 000 € d'amende délictuelle + 2 000 € D.I

- **3^{ème} prévenu, Personne morale** : 50 000 € d'amende délictuelle + 4 000 € D.I
- Mandat d'arrêt délivré à l'audience

TGI DE PARIS, LE 01/06/2021

- Deux ans d'emprisonnement ferme dont 6 mois avec sursis probatoire de 2 ans + 15 000 € d'amende délictuelle + 6 500 € D.I
- Mandat d'arrêt délivré à l'audience

TGI DE PARIS, LE 31/08/2021

- 8 mois d'emprisonnement ferme (12 mois d'emprisonnement, dont 4 assortis d'un sursis probatoire pendant 2 ans) + 4 000 € d'amende délictuelle + 7 000 € D.I.
- Assignation à domicile avec surveillance électronique

Allo impôt

CETTE ANNÉE ENCORE, LES EXPERTS-COMPTABLES SE SONT MIS AU SERVICE DES FRANÇAIS. LA PROFESSION A RÉPONDU AUX QUESTIONS DE FISCALITÉ DES PARTICULIERS PENDANT 4 JOURS.

Depuis plus de 10 ans, l'Ordre francilien se mobilise pour aider gratuitement les contribuables à remplir leur déclaration à travers l'opération Allo Impôt. Plus de 70 experts-comptables volontaires ont répondu par téléphone à de multiples questions (divorce, réductions et crédits d'impôts, revenus du patrimoine, etc.) faisant de cette opération citoyenne annuelle une véritable vitrine médiatique pour la profession. Merci à eux !



Après un démarrage sur Europe 1 le 18 mai 2021 lors d'une journée spéciale, l'opération a battu son plein du 25 au 28 mai 2021 et a montré une nouvelle fois son utilité auprès du grand public.

Quelques chiffres



70

CONFRÈRES

MOBILISÉS EN
ÎLE-DE-FRANCE



10 000

APPELS

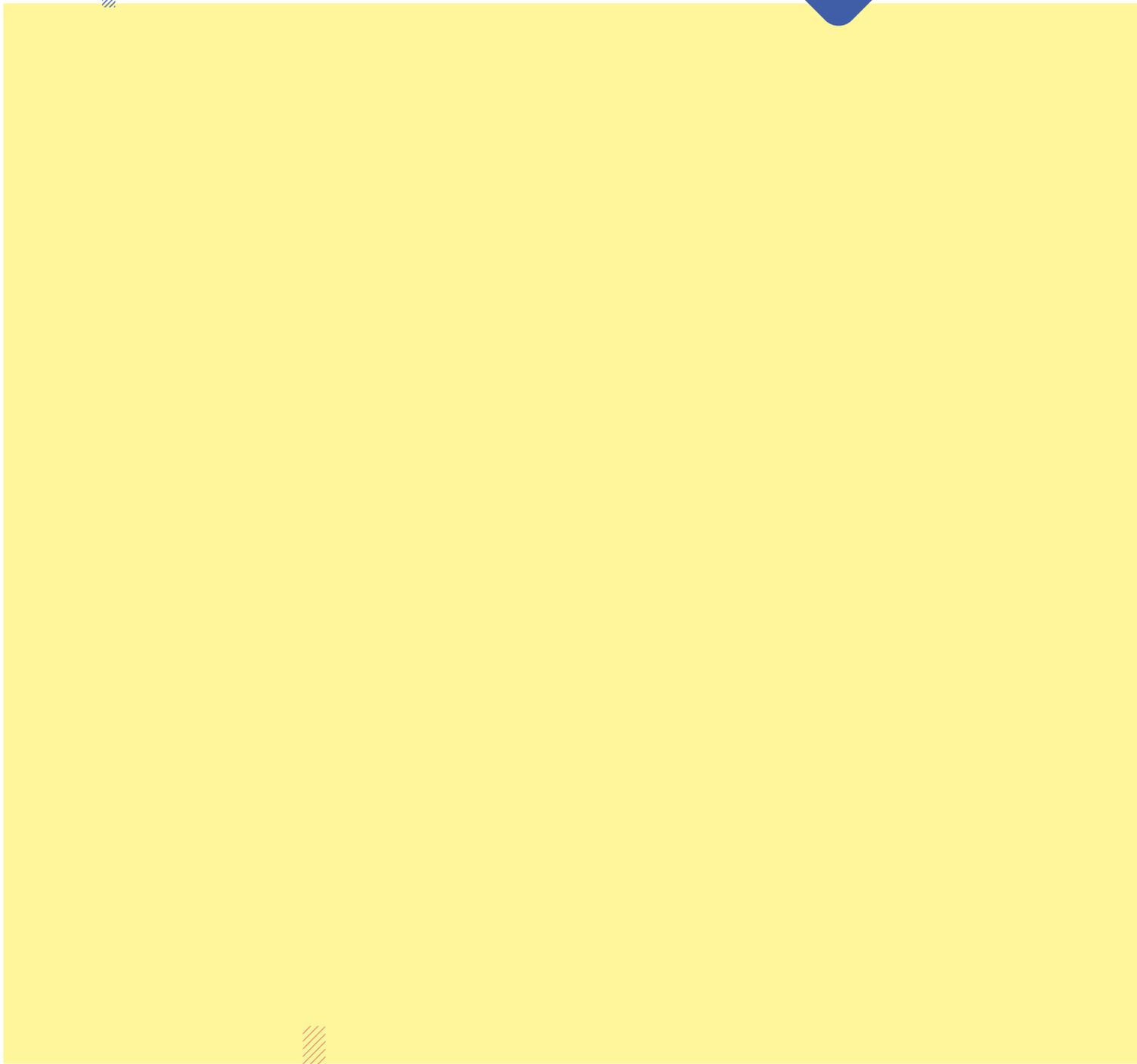
DE TOUTE
LA FRANCE



16

RÉGIONS

PARTICIPANTES



Chantiers 2022

EN 2022, L'ORDRE FRANCILIEN POURSUIVRA SON AIDE AUX CABINETS QUI SOUHAITENT SE TRANSFORMER. L'ACCENT SERA MIS SUR LA DIVERSIFICATION DES MISSIONS, LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES COLLABORATEURS, LE SOUTIEN AUX ÉCOLES QUI FORMENT LES FUTURS SALARIÉS DES CABINETS. LES SERVICES DE L'ORDRE CONTINUERONT À DIGITALISER LEURS DÉMARCHES AFIN DE SIMPLIFIER LA VIE DES EXPERTS-COMPTABLES. L'INNOVATION SERA AUSSI AU CŒUR DES ACTIONS ORDINALES À TRAVERS LE NOUVEAU CLUB INOVACIO.



Cap New Biz : un nouvel outil pour accompagner les cabinets

CAP NEW BIZ EST LE DERNIER NÉ DES OUTILS DE L'ORDRE FRANCILIEN. FACE À L'AUTOMATISATION INÉLUCTABLE DE LA PRODUCTION, IL Y A URGENCE À TRAVAILLER SUR DEUX CHANTIERS : LA NOUVELLE OFFRE DES CABINETS ET L'ADAPTATION DES COMPÉTENCES DES COLLABORATEURS POUR RÉALISER LES NOUVELLES MISSIONS.

CAP NEW BIZ EST UN OUTIL 2 EN 1

Il permet d'identifier les nouvelles missions que le cabinet peut réaliser à l'avenir, mais également de gérer des compétences pour amener les collaborateurs à développer ces nouvelles missions.

Afin que tous les cabinets aient accès à ces méthodes de transformation de leurs missions, ce nouvel outil propose des solutions mutualisées, c'est-à-dire, en quelque sorte une solution « industrialisée ».

**CAP
NEW
BIZ**

En 2022, Cap New Biz accompagnera les cabinets à dresser un état des lieux et à mesurer très précisément l'impact que vont avoir les évolutions de la profession sur leur chiffre d'affaires et le taux d'occupation de leur équipe.

EN RÉPONDANT À UN QUESTIONNAIRE TRÈS COMPLET, ILS DISPOSERONT AINSI :

- › d'un état des lieux du cabinet (CA/ équipe),
- › d'un diagnostic d'impact de l'automatisation sur le cabinet dans les années à venir,
- › des fiches de fonction de chaque membre de l'équipe,
- › de la cartographie des compétences du cabinet,
- › d'un module pour rédiger des fiches de fonction lors d'un recrutement.

DE LEURS CÔTÉS, LES COLLABORATEURS POURRONT OBTENIR :

- › un descriptif de leur poste actuel,
- › un carnet de compétences,
- › un SWOT personnel pour avoir une vision claire sur leurs forces, faiblesses et points d'amélioration,
- › un diagnostic d'impact de l'automatisation et de la facture électronique sur leur poste dans les années à venir.



Réforme des litiges

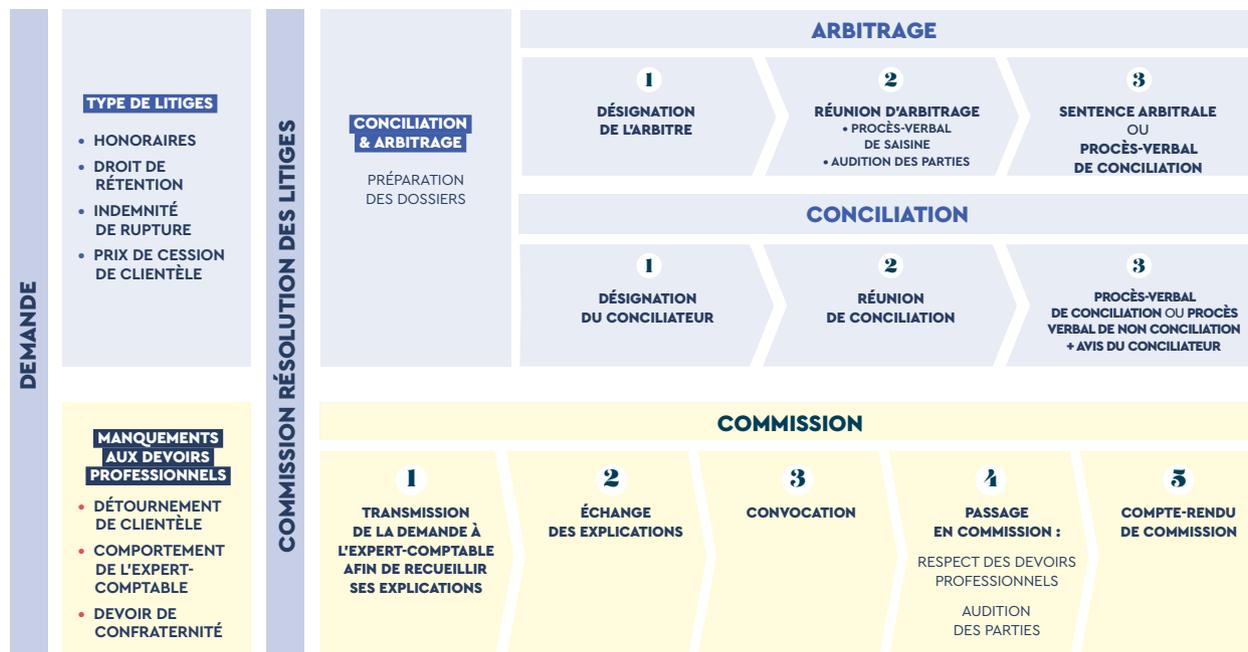
UNE NOUVELLE RÉFORME DES LITIGES A ÉTÉ MISE EN ŒUVRE À PARTIR DE FÉVRIER 2022 PAR L'ORDRE FRANCILIEN AFIN D'AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT ET L'EFFICACITÉ DE LA COMMISSION RÉOLUTION DES LITIGES. QUELS SONT LES CHANGEMENTS PHARES ?

Une meilleure lisibilité de la commission traitant des litiges d'ordre déontologique par le choix d'une nouvelle dénomination : la commission Respect des devoirs professionnels ;

Une simplification de la saisine de la commission par la création d'un formulaire dynamique accessible en ligne ;

Une nouvelle procédure dite « dérogatoire » afin de résoudre rapidement et efficacement les difficultés selon des critères d'urgences prédéterminés (contrôle fiscal, contrôle de l'URSSAF, échéance à très court terme...) ;

Une nouvelle tarification des procédures : seul le demandeur doit s'acquitter du règlement de frais d'ouverture de dossier à hauteur de 180 euros. Les tarifs relatifs à la procédure d'arbitrage n'ont pas été modifiés par cette réforme.





Espace Pro

VOICI LES FUTURES FONCTIONNALITÉS
DE NOTRE ESPACE PRO PRÉVUES EN 2022 :

INSCRIPTIONS EN LIGNE AUX WEBINAIRES

- › Inscription sur espace-pro
- › Récupération automatique du support, replay et de votre attestation de présence en ligne

SUIVI DU STAGIAIRE

- › Affectation des groupes, cycle en cours
- › Visualisation de l'ensemble des groupes par le contrôleur de stage
- › Validation des rapports en ligne

- › Relance automatique des stagiaires n'ayant pas déposé leur fiche générale de travaux

CONTRÔLE QUALITÉ

- › Suivi de votre contrôle qualité
- › Visualisation de l'ensemble des groupes par le contrôleur

Intégration de contrôle qualité et des litiges d'ici la fin d'année.



3^e promotion Innest

NOUVELLE ANNÉE, NOUVELLE PROMOTION ! EN 2022, INNEST ACCOMPAGNE 3 NOUVELLES
STARTUPS PROPOSANT DES SERVICES À FORTE VALEUR AJOUTÉE POUR LA PROFESSION.



MYA, la plateforme offrant la possibilité aux experts-comptables de mettre en avant leurs spécialisations et de gagner du temps en transformant des leads qualifiés en réels clients.

Faciliter la vie des entreprises et simplifier celle des experts-comptables, c'est le but d'**Oblige**. Cette start-up a créé un outil digital qui sécurise la donnée juridique de leurs clients et contribue à renforcer la productivité de la profession.



Grâce à **Vesper** les experts-comptables peuvent digitaliser entièrement leur process interne et augmenter leur chiffre d'affaires grâce à un module d'acquisition client et un suivi de rentabilité.



2^e chambre régionale de discipline

**LA LOI N°2022-172 DU 14 FÉVRIER 2022 EN FAVEUR DE L'ACTIVITÉ
PROFESSIONNELLE INDÉPENDANTE APORTE DE NOUVELLES MODIFICATIONS
CONCERNANT LA COMPOSITION DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DE DISCIPLINE.**

La loi prévoit la création d'une seconde section pour la chambre régionale de discipline rattachée au Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France. Elle instaure une nouvelle organisation avec un président, un président suppléant et un magistrat chargé des poursuites par section.

La désignation spécifique d'un magistrat chargé des poursuites dans la loi et dont la fonction est mentionnée distinctement du président et du président suppléant implique que les rôles seront désormais clairement répartis : le président et le président suppléant siègeront lors des audiences de discipline tandis que le magistrat chargé des poursuites s'occupera uniquement de procéder à l'ouverture des dossiers et des actes d'instruction.

Par ailleurs, la loi permet de faire appel à des magistrats honoraires.

Cette nouvelle organisation de la chambre régionale de discipline est une belle opportunité pour lui permettre de traiter davantage de dossiers et de réduire les délais de procédure afin de se conformer au mieux au principe du procès équitable prévu par la Convention européenne des droits de l'Homme.



Journée du monde associatif

**LE MONDE ASSOCIATIF EST MIS À L'HONNEUR
AU COURS D'UN ÉVÉNEMENT LE 7 JUILLET 2022.**

Cette journée est proposée et organisée par le comité Associations de l'Ordre qui regroupe des experts-comptables et des acteurs du milieu associatif. Le comité propose des conférences et ateliers dont les thématiques suivantes sont proposées : les dons aux associations, la lutte anti-blanchiment, la transformation d'une association en SCOP ou en SCIC, etc.

Cette journée permettra de mettre en lumière les différents modèles associatifs à suivre pour aujourd'hui et pour demain.



Journée RSE

**PREMIER ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR
LE JEUNE COMITÉ RSE LE 13 OCTOBRE PROCHAIN.**

Cette journée dédiée à la performance économique, environnementale et sociale invitera les experts-comptables et acteurs du monde financier à échanger autour de cette thématique d'actualité qui prend de plus en plus d'importance dans les échanges entre les experts-comptables et leurs clients. Ce premier rendez-vous viendra en complément des multiples podcasts enregistrés et proposés par les membres du comité pour sensibiliser la profession à la RSE. Cette journée permettra d'échanger sur les problématiques environnementales et la mise en place d'une démarche RSE au sein des cabinets et des clients en mettant en exergue l'accompagnement proposé par l'expert-comptable.



Journée de l'innovation

FORT DU SUCCÈS DE LA PREMIÈRE ÉDITION,
LA GRANDE JOURNÉE DE L'INNOVATION REVIENT EN 2022.

Intelligence artificielle, blockchain, ressources humaines, relations clients... Face à un monde en perpétuelle évolution et mutation technologique, la grande journée de l'innovation du 6 décembre 2022 permettra aux experts-comptables de rencontrer des spécialistes de l'innovation, de la conduite du changement, et des dizaines de startups et d'éditeurs novateurs qui produisent les solutions de demain. Les membres du club Inovacio pourront participer gratuitement à cet événement.



Journée annuelle du club Patrimoine

CETTE ANNÉE, LE CLUB PATRIMOINE ORGANISE
POUR LA PREMIÈRE FOIS SA JOURNÉE ANNUELLE.

AU PROGRAMME

- › Définition du conseil patrimonial,
- › Cadre, limite et contours de la mission
- › Mise en oeuvre et conduite de la missions (outils et support)
- › Détection des missions par les collaborateurs
(communication et détection en interne, sensibilisation des collaborateurs)
- › Ressources humaines, compétences et profils

Chaque année nous pouvons compter sur des centaines de consœurs et confrères pour s'investir et s'impliquer au service de notre profession. Membres de commissions, de comités, ou agissant en tant que contrôleurs de stage, contrôleurs qualité ou conciliateur, votre conseil régional continue de vous offrir un service de qualité et un dynamisme toujours renouvelé.

Au nom des équipes d'élus et de permanents, je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des contributeurs pour le temps précieux qu'ils nous accordent, pour leur participation à l'évolution nécessaire et passionnante de notre belle profession.

Laurent Benoudiz

Merci à tous !

**VOUS SOUHAITEZ, VOUS AUSSI, CONTRIBUER À LA VIE
DE LA PROFESSION COMPTABLE FRANCILIENNE ?
CONTACTEZ-NOUS : JEVEUXPARTICIPER@OEC-PARIS.FR**

oec-paris.fr

01 55 04 31 31
50 rue de Londres
75008 Paris



OECParis



Ordre des
Experts-
Comptables Paris
Île-de-France



Ordre des
experts
comptables région
Paris Ile de France



CROEC
PARIS



Kifftacompta

- JUILLET 2022 -

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** 
Région Paris Ile-de-France